

SRL Justine DE SMEDT & Justine Avenue Alfred Madoux 129 1150 WOLUWE-SAINT-PIERRE alexandre.pinon@notwoluwe.be	Référence(s) : 18324P004	Installateur (Nom, Prénom, TVA) : BE0765 234 087 PE 207
Rapport relatif à : INSTALLATION DOMESTIQUE A BASSE ET TRES BASSE TENSION		
Effectué à : Kraainem Le : 08/09/2023		

Identification de l'installation

Client :	Duhayon		
Adresse :	Steenweg op Mechelen, 389		
	1950 Kraainem	Tél n°:	02 770 60 34
Type d'installation : Inst. élect. dom. ancien RGIE (8.2.2.)			

Type de visite

Visite de contrôle (6.5.)

Données de l'installation

Type de l'installation	Unité d'habitation : Maison Description : Maison		
Panneaux photovoltaïques :	Nombre(s) : 0	Puissance nominale : 0	
Onduleurs :	Nombre(s) : 0	Type :	
	N° série(s) :	Puissance AC max : 0	
Batterie domestique :	Organisme Agréé :		Date :
	Rapport de contrôle : N°		
	Possibilité fonctionnement en ilotage :		
	Fonctionnement dispositifs de protection à courant différentiel-résiduel :		
Déclenchement du système automatique de sectionnement en moins de 5 secondes (sans fonctionnement en ilotage) :			
Distributeur d'électricité : Iverlek		Code EAN : Non communiqué	
Compteur : Marque & Type : Contigea G14V		N° série : 4221373	
Tension : 3 X 230 V	AC <input checked="" type="checkbox"/>	DC <input type="checkbox"/>	Intensité max (A) : 32
Type d'électrode : Autre	Résistance de dispersion Ra : ? ohm		

Description de l'installation (Surintensité)

Description de l'installation (3.1.2.1.a)	Schéma unifilaire <input checked="" type="checkbox"/>	Plan de position <input checked="" type="checkbox"/>	Conformément : Nok
Implantation des tableaux, accès au matériel : Ok			
Piscine (7.2) : Absente	Sauna (7.3) : Absent		
Type de câble d'alimentation : Type : VOB	Section L : 6 mm ² + N : /	mm ² + PE : ?	mm ²
Protection générale : Marque & type : Vynckier serie GI			
Surintensité : 32 A	Courant court-circuit : 320 A	Pouvoir de coupure : 10 kA	
Sectionneur général : Type : Tardif 3000	Nombre de pôles : 4(3)	lthe Courant thermique nominal : 40 A	
Détail installation voir tableaux description de l'installation		N° de tableaux : 2	N° de circuits terminaux : 15

Protection contre le contact indirect (4.2.4.3.)

Dispositif de protection courant différentiel résiduel		= 300 mA Présent <input checked="" type="checkbox"/> (4.2.4.3.b)	Espaces humides = 30 mA Présent <input type="checkbox"/> (4.2.4.3.c)
In (A)	Icc (A)	d In (A)	Circuits protégés
40	3000	0,3	Différentiel général
Continuité connexions PE : Nok		Bouton test : Ok	
Injection courant défaut : Ok		Protection contre le contact indirect : Insuffisante	

Protection contre le contact direct (4.2.2.3.)

Tableaux	Fermé <input type="checkbox"/> Métallique(c1) <input type="checkbox"/> Plastique (c2) <input checked="" type="checkbox"/> Ouvert <input checked="" type="checkbox"/>
	Paroi arrière non hygroscopique <input type="checkbox"/>
Lignes	Fils <input checked="" type="checkbox"/> Câble <input checked="" type="checkbox"/> En tube <input checked="" type="checkbox"/> Apparent <input checked="" type="checkbox"/> Encastré <input checked="" type="checkbox"/> Enterrés <input type="checkbox"/>
	Extérieur <input checked="" type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Appareils	Éclairage <input checked="" type="checkbox"/> Prise de courant <input checked="" type="checkbox"/> Avec terre <input checked="" type="checkbox"/> Sans terre <input checked="" type="checkbox"/>
	Matériel (poste) fixe <input checked="" type="checkbox"/> Matériel mobile <input type="checkbox"/>
Contact impossible par :	Isolation (4.2.2.1.b) <input checked="" type="checkbox"/> Enveloppes (4.2.2.1.c) <input type="checkbox"/>
Protection contre le contact direct :	Insuffisante État du matériel fixe et mobile : Nok

Niveau d'isolement livre 1 sous-section 6.4.5.1 Mesures d'isolement et Section 6.5.6.

Appareil : Norma UNILAP 100 <input type="checkbox"/> Kyoritsu 3243 <input type="checkbox"/> Metrel 61557 <input type="checkbox"/> Mxtra <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Connexions démontées : /
Résistance d'isolement : Ri / Mohm (tension de test 500V Ri min 500 kohm) Ri : Nok
Mesures non exécutées aux circuits : Sur tout Mesures trop faible du type de circuit : /

Infractions

3.1.2.2. : Veuillez prévoir les schémas unifilaires de l'installation (3 exemplaires).
3.1.2.3. : Veuillez prévoir les schémas de position de l'installation.
8.4.2.2. : Par l'absence des plans électrique, la liste des infractions reste incomplète.
5.4.2.1. : Un dispositif de coupure (barrette de sectionnement) doit être prévu dans le conducteur de terre afin de pouvoir effectuer la mesure de la résistance de dispersion de la prise de terre. Il doit être placé dans un endroit aisément accessible.
8.2.1. : Le conducteur de terre (liaison entre la prise de terre et la borne principale de terre) doit être d'une section min 16 mm ² (cuivre) et isolé vert/jaune. Pour une installation avant 1/10/1981, 6 mm ² est suffisante.
5.3.5.2. : Il y a des prises qui ne sont pas connectées avec la terre de l'installation. La continuité de la mise à la terre du conducteur de protection n'est pas assuré.
2.5. : Des liaisons équipotentielles principales et leurs connexions (gaz, eau, arrivée et départ de la chauffage) sont à réaliser.
4.2.4.3. : Un différentiel-résiduel à haute ou très haute sensibilité doit être placé en amont pour la salle de bains, machine à laver, lave-vaisselle, séchoir ou des appareils similaires.
3.1.3.3. : Le repérage des circuits/départs sont à mettre et/ou à compléter.
5.3.5. : La porte et/ou l'écran de protection du tableau est absent. Il y a une possibilité de contact avec des pièces nues sous tension.
7.1.3.2. : Le degré de protection (IP) du matériel électrique placé dans la salle de bain doit être adapté au volume dans lequel il est placé.
4.2.2 : Le risque de contact direct est possible vu l'absence des plaques de recouvrement.

Remarques et/ou notes

Le contrôle fait parties d'une vente

Conclusions

L'installation n'est pas conforme, au livre 1 de l'AR du 08/09/2019.

Le schéma unifilaire et le schéma de position ne sont pas visés.

Le dispositif de protection à courant différentiel résiduel est plombé.

L'installation doit être revérifiée avant le 08/09/2024 (chap 6.5.2) - par nos soins - ainsi qu'avant toute remise en service après modification ou extension importante, exécutée avant cette date.

C'est une obligation de conserver le rapport (mise en service ou visite de contrôle) dans le dossier électrique. Précédent rapport n'est présent.

C'est une obligation d'inclure chaque modification dans le dossier.

C'est une obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Seules les parties visibles et accessibles font partie de la visite.

Ce rapport contient 5 pages de rapport + 0 page(s) d'annexe(s).

DELCORPS Jean-Louis





APRAGAZ
Our stamp, your safety

Rapport n° : JLD033102023

Description de l'installation

		Identification et dispositif de protection					Canalisation			Description
Nombre	N°repère	N°pôle	I(A)	Marque	Type	PCC	Classe	Type	Section (mm²)	
1	/	4	40/0,3	Gardix	multi 9	3000		VOB	6	Différentiel général
1	/	3	32	Gardix	multi 9			VOB	6	Protection général coffret
7	/	2	10	Gardix	12-U	3000		VOB/tissu	1,5/2,5	Prises / éclairages ?
1	/	2	16	Gardix	17-U	3000		VOB	2,5	Prises?
3	/	2	10	Gardix	12-U	3000		VOB/tissu	2,5/1,5	Prises / éclairages ?
1	/	2	20	Gardix	22-U	3000		VOB	2,5	Prises?
1	/	2	10	F&G	L4-10/2/C-F	3000	3	XVB	2,5	Prises?
Pouvoir de coupure :		3000	<input checked="" type="checkbox"/> 1500	<input type="checkbox"/> autre	<input type="checkbox"/>					
Nombre de tableaux :		2	Nombre de circuits terminaux :		15	Nombre de circuits dédié :		0		
In des protections en accord avec le Ø des conduites, appareils et matériel : Ok										
Section des conducteurs de protection suffisante : Ok										

